

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2014, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA14 071 à OCA14 074 - Résolution CA14 090224 / Dossier 1141948021

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2014 :

-*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*

-*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8 et 8.2);*

-*Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521).*

OCA14 075 à OCA14 078 - Résolution CA14 090225 / Dossier 1141333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PROMOTION COMMERCIALE DU SECTEUR GOUIN OUEST :

-*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*

-*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);*

-*Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*

-*Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce dix-septième jour de juillet deux mille quatorze.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement substitut